



## Relevé de décisions de la 4<sup>ème</sup> séance plénière

Conseil de quartiers Avalix/Moulin du Pé – Plaisance/Laënnec/Offenbach –

Trébaie – Chesnaie/Bouletterie/Grenapin

Lundi 14 décembre

### I - Présentation des travaux des groupes

Les réflexions, axes de travail et/ou propositions d'actions de chaque groupe sont présentés par un « rapporteur » membre de ce groupe :

#### 1. Groupe de travail « Aménagement des espaces publics et valorisation des espaces verts »

Rapporteur : Nadia Dubreuil

Le groupe s'est réuni une fois en présence de Sébastien Derbanne, Responsable du Service Propreté et Espaces Verts

1ères pistes d'actions à mener autour de :

- Développement de plus d'animations autour de la nature.

Différenciation entre jardins familiaux et jardins partagés :

- Jardins familiaux gérés par l'Association des jardins de Saint-Nazaire » : pour pouvoir louer une parcelle les jardiniers doivent adhérer à l'association. Il cultive et récolte et récolte le fruit de leur travail
- jardins partagés nomades : sur des terrains qui appartiennent à la ville (souvent des réserves foncières, c'est-à-dire des terrains dédiés à être bâtis un jour) ; c'est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un immeuble, d'un quartier .... Exemple : jardin du Clos d'Ust.

- La Maison de Quartier d'Avalix qui avait un projet de Jardins Partagés, se lancera finalement au printemps, en partenariat avec Silène, dans un projet de « culture en bacs, de fleurs et légumes » aux pieds des immeubles
- Le service Espaces verts organise des actions avec les écoles pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de l'environnement. Un projet de plantation est en cours Square Marcel Pagnol.

## **2. Groupe de travail « Quels outils pour créer du lien social »**

Rapporteur : Hélène Canton

Objectifs définis par le groupe :

- Connaître et faire connaître les acteurs : les associations, Maisons de quartiers... Montrer le dynamisme des quartiers  
Les Maisons de quartiers sont des acteurs importants de la vie des quartiers et des lieux de création de lien social. Chaque Maison de quartier a un journal ; exemple la revue Tam Tam de la MQ de la Chesnaie distribuée par boîtage.
- Créer du lien entre les habitants des quartiers du périmètre du Conseil de quartiers : quelles initiatives pour permettre aux gens de se rencontrer ?  
La caravane de l'été a bien fonctionné, pourquoi ne pas créer une caravane des voisins. Définir les lieux et en fonction organiser des fêtes ?

Points évoqués par les membres :

- Il manque une pancarte pour signaler les horaires du marché qui se situe sur la place Nadia Boulanger.
- Pas assez de signalétique sur le quartier : possibilité de mise en place d'un panneau lumineux d'information des activités sur le quartier sur le bd Hibiscus/bd Charpak ?
- La Tisanerie était un endroit reconnu par les nazairiens et les personnes de l'extérieur. Pourquoi ne pas recréer un endroit identique ?
- Manque de salles ouvertes après 23 heures. Les nazairiens sortent sur les communes avoisinantes.

Les deux groupes de travail ont envie de dynamiser leur quartier et ont comme objectif commun la création du lien social.

## II- Information sur le Conseil Citoyen

Claire Schappler, Chargée de mission Développement Social Urbain Territorial fait un point sur les Conseils Citoyens

### ✓ Qu'est-ce-que la politique de la Ville ?

C'est une politique qui vise à réduire les inégalités sociales et territoriales. Elle repose sur une géographie prioritaire.

Ces quartiers ont été identifiés à partir du critère unique de concentration de population ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu.

Les quartiers concernés sont de 3 types :

- Les quartiers prioritaires :
  - Bouletterie/Chesnaie/Trébale/Plaisance/Galicheraie/Pertuischaud
  - Petit Caporal / Île du Pé / Prézégat / Robespierre / Berthauderie
- Les quartiers en veille active : ils ne sont plus dans la géographie prioritaire définie en 2014 mais nécessitent une attention particulière (Avalix et Méan-Penhoët)
- Les territoires d'observation : présentant des indicateurs de fragilité nécessitant une intervention précise et partenariale.

Sur les quartiers prioritaires, l'implication des acteurs locaux et surtout du citoyen est très importante.

### ✓ Pourquoi les Conseils citoyens ?

C'est une loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 qui crée les Conseils Citoyens. Elle a pour principe : liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, souplesse, indépendance, pluralité, parité, proximité, citoyenneté et co-construction.

### ✓ A quoi vont servir les Conseils citoyens ?

- Favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels.
- Permettre la co-construction des contrats de Ville en permettant aux membres des Conseils citoyens de participer toutes les étapes de la contractualisation, sur tous les volets qui la concernent et sur tous les dispositifs spécifiques.

- Stimuler et appuyer l'initiative citoyenne.

✓ Qu'est-ce que cela va changer pour nous ?

A partir de janvier 2016, votre Conseil de quartiers deviendra Conseil citoyens.

- Une animation modifiée : cadre à respecter pour atteindre les objectifs. Le Conseil ne sera plus animé par la Ville mais par une structure neutre.
- Un règlement et une organisation adaptés : le Président du Conseil ne sera plus un élu, néanmoins, le conseil citoyen peut choisir d'inviter un élu ou des élus.
- Une participation aux instances du Contrat de Ville : il y aura 3 collèges : les habitants résidents dans la zone prioritaire, les habitants hors zone, les associations. Viendront se rajouter les commerçants. Un représentant de chaque collège sera invité à participer aux instances du contrat de ville.
- Des moyens spécifiques
- Un rôle de poisson pilote : ce Conseil citoyens va être le premier sur notre ville.

L'animateur du futur Conseil citoyens peut avoir un rôle de formateur auprès de membres qui en exprimeraient le souhait.

Le Conseil citoyens aura des moyens financiers que le Conseil de quartiers n'a pas.

Les projets déjà lancés seront continués si vous le décidez.